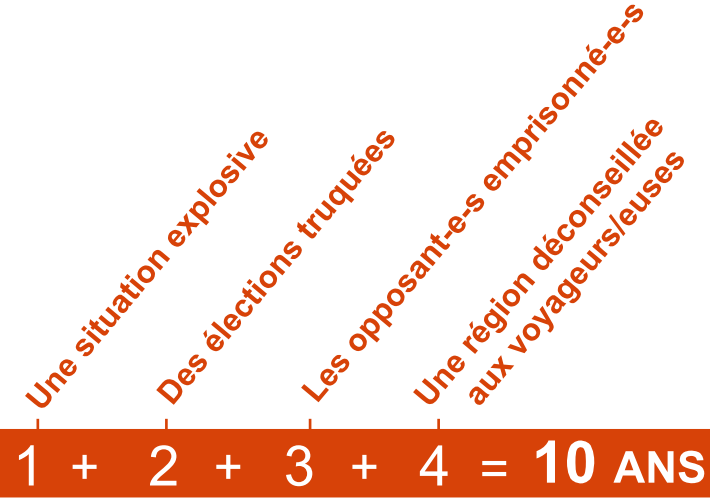


- 1 Une situation explosive
- 2 Des élections truquées
- 3 Les opposant-e-s emprisonné-e-s
- 4 Une région déconseillée aux voyageurs/leuses

ETHIOPIE ERYTHREE

Cela fait 10 ans que certain-e-s réfugié-e-s éthiopien-ne-s et érythréen-ne-s attendent un statut stable en Suisse. Au vu de la situation, nous demandons la **régularisation** immédiate des requérant-e-s issu-e-s de ces deux pays.

Ethiopie
Erythrée



Cela fait 10 ans que certain-e-s réfugié-e-s éthiopien-ne-s et érythréen-ne-s attendent un statut stable en Suisse. Au vu de la situation, nous demandons la **régularisation** immédiate des requérant-e-s issu-e-s de ces deux pays.

- 1 Une situation explosive
- 2 Des élections truquées
- 3 Les opposant-e-s emprisonné-e-s
- 4 Une région déconseillée aux voyageurs/leuses

ETHIOPIE ERYTHREE

Cela fait 10 ans que certain-e-s réfugié-e-s éthiopien-ne-s et érythréen-ne-s attendent un statut stable en Suisse. Au vu de la situation, nous demandons la **régularisation** immédiate des requérant-e-s issu-e-s de ces deux pays.

Ethiopie
Erythrée



Cela fait 10 ans que certain-e-s réfugié-e-s éthiopien-ne-s et érythréen-ne-s attendent un statut stable en Suisse. Au vu de la situation, nous demandons la **régularisation** immédiate des requérant-e-s issu-e-s de ces deux pays.

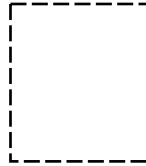
1. Le 16 février 06, le secrétaire général de l'ONU a déclaré «extrêmement préoccupante» la situation entre l'Ethiopie et l'Erythrée au vu des risques d'un conflit armé.
2. Le 25 août 05, l'Union Européenne a déclaré les élections éthiopiennes non conformes aux standards internationaux au vu des nombreuses irrégularités.
3. Le 2 février 06, Amnesty International a dénoncé la détention arbitraire de dizaines de milliers de personnes en Ethiopie, dont des personnalités politiques, militant-e-s des droits humains et journalistes. L'ONG relève également de nombreux témoignages faisant état de tortures dans les prisons.
4. Depuis novembre 05, le Département Fédéral des Affaires Etrangères déconseille de se rendre dans la région.

Nous demandons donc la régularisation des ressortissant-e-s éthiopien-ne-s et érythréen-ne-s, conformément aux articles 14a et b de la Loi sur le Séjour et l'Etablissement des Etrangers qui prévoient un permis F pour les personnes dont le renvoi n'est pas exigible.

1. Le 16 février 06, le secrétaire général de l'ONU a déclaré «extrêmement préoccupante» la situation entre l'Ethiopie et l'Erythrée au vu des risques d'un conflit armé.
2. Le 25 août 05, l'Union Européenne a déclaré les élections éthiopiennes non conformes aux standards internationaux au vu des nombreuses irrégularités.
3. Le 2 février 06, Amnesty International a dénoncé la détention arbitraire de dizaines de milliers de personnes en Ethiopie, dont des personnalités politiques, militant-e-s des droits humains et journalistes. L'ONG relève également de nombreux témoignages faisant état de tortures dans les prisons.
4. Depuis novembre 05, le Département Fédéral des Affaires Etrangères déconseille de se rendre dans la région.

Nous demandons donc la régularisation des ressortissant-e-s éthiopien-ne-s et érythréen-ne-s, conformément aux articles 14a et b de la Loi sur le Séjour et l'Etablissement des Etrangers qui prévoient un permis F pour les personnes dont le renvoi n'est pas exigible.

www.stoprenvoi.ch



**Office Fédéral
des Migrations**
Quellenweg 6
3003 Berne-Wabern

exp:
.....
.....

www.stoprenvoi.ch



**Office Fédéral
des Migrations**
Quellenweg 6
3003 Berne-Wabern

exp:
.....
.....

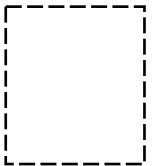
1. Le 16 février 06, le secrétaire général de l'ONU a déclaré «extrêmement préoccupante» la situation entre l'Ethiopie et l'Erythrée au vu des risques d'un conflit armé.
2. Le 25 août 05, l'Union Européenne a déclaré les élections éthiopiennes non conformes aux standards internationaux au vu des nombreuses irrégularités.
3. Le 2 février 06, Amnesty International a dénoncé la détention arbitraire de dizaines de milliers de personnes en Ethiopie, dont des personnalités politiques, militant-e-s des droits humains et journalistes. L'ONG relève également de nombreux témoignages faisant état de tortures dans les prisons.
4. Depuis novembre 05, le Département Fédéral des Affaires Etrangères déconseille de se rendre dans la région.

Nous demandons donc la régularisation des ressortissant-e-s éthiopien-ne-s et érythréen-ne-s, conformément aux articles 14a et b de la Loi sur le Séjour et l'Etablissement des Etrangers qui prévoient un permis F pour les personnes dont le renvoi n'est pas exigible.

1. Le 16 février 06, le secrétaire général de l'ONU a déclaré «extrêmement préoccupante» la situation entre l'Ethiopie et l'Erythrée au vu des risques d'un conflit armé.
2. Le 25 août 05, l'Union Européenne a déclaré les élections éthiopiennes non conformes aux standards internationaux au vu des nombreuses irrégularités.
3. Le 2 février 06, Amnesty International a dénoncé la détention arbitraire de dizaines de milliers de personnes en Ethiopie, dont des personnalités politiques, militant-e-s des droits humains et journalistes. L'ONG relève également de nombreux témoignages faisant état de tortures dans les prisons.
4. Depuis novembre 05, le Département Fédéral des Affaires Etrangères déconseille de se rendre dans la région.

Nous demandons donc la régularisation des ressortissant-e-s éthiopien-ne-s et érythréen-ne-s, conformément aux articles 14a et b de la Loi sur le Séjour et l'Etablissement des Etrangers qui prévoient un permis F pour les personnes dont le renvoi n'est pas exigible.

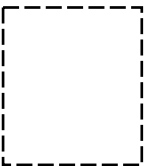
www.stoprenvoi.ch



**Office Fédéral
des Migrations**
Quellenweg 6
3003 Berne-Wabern

exp:
.....
.....

www.stoprenvoi.ch



**Office Fédéral
des Migrations**
Quellenweg 6
3003 Berne-Wabern

exp:
.....
.....